

Aux parents des élèves de 8P

Réf. SvR/mb

Nyon, le 2 avril 2026

Concerne : Epreuves Cantonales de Référence (ECR) en français, mathématiques et allemand

Madame, Monsieur,

En complément du courrier officiel de la DGEO qui vous a été récemment transmis par le biais de notre site internet, nous vous apportons quelques précisions quant au déroulement des ECR dans notre établissement.

Ces épreuves se dérouleront le **mardi 28 avril pour le français, le mercredi 29 avril pour les mathématiques et le jeudi 30 avril pour l'allemand**, selon l'horaire suivant et sous la responsabilité du/de la maître.sse de la discipline concernée (ou du/de la maître.sse de classe) :

- Elèves en congé jusqu'à 9h.45
- 9h.45 : rendez-vous en classe
- 10h. à 12h : passation des ECR
- Reprise des cours habituels l'après-midi

En cas de maladie de votre enfant, vous voudrez bien le signaler à 7h.30 au secrétariat (022/557.55.55). Le rattrapage de l'épreuve aura lieu le mardi 19 mai (français), mercredi 20 mai (mathématiques) et jeudi 21 mai (allemand) de 13h.50 à 15h.50, dans une salle qui sera communiquée en temps utile.

Si vous souhaitez consulter les ECR de votre enfant, nous vous prions de bien vouloir vous annoncer auprès du Secrétariat d'ici le vendredi 5 juin. Trois moments sont prévus à cet effet en salle de conf. 2 du Collège du Rocher, soit :

- le lundi 8 juin, entre 10h45 et 12h30
- le mardi 16 juin entre 12h30 et 14h30
- le jeudi 18 juin entre 13h30 à 14h30.

En vous remerciant par avance de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La directrice



Suzanne van Rooij